

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil Municipal du 19 décembre 2018

Membres présents : 11

Agnès THIBAUT, Bernard CHAUVIN, Michel GIRAULT, Michel POULIN, Jean-Pierre AMOUREUX, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE-BONJUS, Aline MOLLER-GRASSER, Patricia ROBIN-IBANEZ, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absents excusés : Marina BANAS (a donné son pouvoir à Michel GIRAULT), Sébastien GAY (a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE-BONJUS).

Dans l'attente de Mme le Maire retardée, Bernard CHAUVIN, 1^{er} Adjoint, ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- Approbation des comptes rendus des 27 septembre et 13 novembre 2018
- Point sur les travaux de la salle des fêtes et du gîte
- Vœux du Maire
- Mise en place de la commission municipale d'urbanisme
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : choix du projet
- Finance : délibération autorisant les dépenses d'investissement, sous certaines conditions, avant d'adopter le prochain budget communal et le budget eau et assainissement
- Demande de Mme Océane GANGNAT concernant un problème d'élagage d'arbres
- Point sur le dossier de Mme Simone GUENON
- Distribution des repas à domicile
- Familles rurales
- Proposition de pictogrammes en Makaton
- Questions et informations diverses

Approbation des comptes rendus des 27 septembre et 13 novembre 2018 : unanimité

Point sur les travaux de la salle des fêtes et du gîte :

- Salle des fêtes : la séance avait été précédée d'une visite ; les conseillers ont pu faire part de leurs observations, mais de l'avis général, la rénovation est plutôt réussie. La commission de sécurité passée le 14 décembre a émis un avis favorable à l'exploitation de la salle. Une réception provisoire avec réserves est prévue pour le jeudi 20 décembre 2018.
- Gîte : le désamiantage est réalisé. L'état de délabrement du bâtiment a nécessité l'étude de différentes solutions techniques ; des devis de consolidation seront présentés et le point sera fait début janvier.

Vœux du Maire : pour plus de confort ceux-ci sont reportés du 5 janvier au **vendredi 25 janvier 2019**. Il sera demandé à Tiphaine d'organiser le buffet.

Mise en place de la commission municipale d'urbanisme : non obligatoire mais fortement conseillée pour accompagner les démarches entreprises en termes de planification. Plusieurs conseillers se sont portés volontaires pour y participer.

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : choix du projet

Peuvent être concernées entre autres : la vidéoprotection et la sécurité routière

Le choix s'est avéré difficile : l'installation de caméras est un projet déjà ancien dont l'étude est bouclée, mais la sécurité des jeunes qui descendent du car de ramassage route de Salbris non éclairée et non sécurisée pour les piétons constitue également une priorité.

Ce sont le calendrier et les montants possibles des subventions qui ont été déterminants : la demande concernera la sécurité routière.

Finance : délibération autorisant les dépenses d'investissement

Cas particulier du début d'exercice alors que les budgets ne sont pas encore votés : la réglementation permet de faire face, avec l'accord de principe du conseil, à des situations exceptionnelles.

Demande de Mme O. GANGNAT concernant un problème d'élagage d'arbres : Mme le Maire évoque le dossier de cette habitante de Marcilly qui se plaint du fait que des arbres se trouvant le long du chemin communal bordant sa propriété, ont été élagués par la commune, alors qu'elle dit en être propriétaire. Après déplacement sur les lieux, discussions et échanges de correspondance, aucun accord n'a pu être trouvé, Mme GANGNAT s'estimant propriétaire des arbres, de même que la commune.

Le Conseil confirme la position adoptée jusqu'à présent par Mme le Maire, à savoir qu'en droit français, il appartient à celui qui se prévaut d'une obligation, d'en apporter la preuve. Il est donc voté à l'unanimité l'envoi d'un ultime courrier à Mme GANGNAT, lui demandant d'apporter la preuve formelle de son droit de propriété sur les arbres litigieux, faute de quoi le dossier ne pourra évoluer.

Point sur le dossier de Mme S. GUENON : un arrêt de la Cour d'Appel de Nantes a débouté Mme GUENON dans le litige qui l'oppose à la Mairie de Marcilly, le recours restant étant le Conseil d'Etat

Distribution des repas à domicile : jusqu'à présent la Mairie faisait appel à l'Entraide Selloise, mais devait lui reverser une subvention à hauteur de 1 € par habitant (760 €).

Il s'avère que l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), proposant le même service sans coût particulier pour la commune, justifie le changement de prestataire pour les nouveaux demandeurs ; l'économie ainsi réalisée permettra une action particulière en direction des Aînés dans le village.

Familles rurales : Océane GANGNAT ayant démissionné, c'est Matthieu PICOT en qualité de vice-président qui assure l'intérim jusqu'aux élections qui auront lieu en janvier prochain.

Proposition de pictogrammes en Makaton** : pour venir en aide aux enfants et adultes handicapés, Mme le Maire propose d'une part l'affichage de ces pictogrammes à la salle des fêtes et à l'école, d'autre part une formation assurée par une association. Le conseil ayant donné son accord, publicité sera faite dans le bulletin.

Questions et informations diverses :

- RIFSEEP : présentation de l'actualisation du régime indemnitaire concernant les agents de la commune
- Litige avec l'orchestre réservé par l'association de la Saint Vincent : accord des parties sur un montant de 325 €
- Subvention de 37 € au GIDEC (groupement intercommunal de défense contre les ennemis des cultures de Sologne)
- Demande de subvention du lycée agricole de GIENS : refus, le second degré n'étant pas de la compétence de la commune

- Frelons asiatiques : en l'état actuel, seules les collectivités peuvent obtenir des financements
- Arrêt maladie de Karine DESEINE suite à une chute sur le trajet travail-domicile : sa suppléance a été organisée
- SMICTOM : formation prévue pour les agents communaux
- Site informatique : il sera totalement rénové pour le début d'année
- Demande de subvention du Tennis : accord pour 400 € sur les 600 demandés
- Atelier cartonnage pour enfants, animé à l'occasion de Noël par Nadine RENAUD et Patricia CORDIER : vif succès !
- Diverses propositions d'action pour les Aînés du village début 2019
- Journée « Bus numérique » du 7 décembre : totale satisfaction des nombreux participants
- Renégociation en faveur de la commune du contrat alarme mairie-école
- Factures d'eau : menace de saisie sur salaire d'un débiteur n'honorant aucun échéancier

Prochain conseil municipal : mercredi 23 janvier 2019 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

La secrétaire de séance

Le Maire

*Makaton : outil associant la parole, les signes et/ou les pictogrammes, mis au point pour répondre aux besoins d'un public d'enfants et d'adultes souffrant de troubles de l'apprentissage et de la communication.